



DEPARTMENT OF JUSTICE CANADA MINISTÈRE DE LA JUSTICE CANADA

États financiers vérifiés du Ministère et Compte rendu sur le contrôle interne

Présentation À L'IGF
Ottawa
25 novembre 2009

Présenté par Daniel Schnob
Dirigeant principal des finances



Ordre du jour

- Ministère de la Justice
 - Contexte financier : 2008-2009
 - Ce que nous avons fait – Projet de « préparation » étalé sur quatre ans
 - Que voulait dire « se préparer »? Les défis à relever...
 - Enfin... la vérification des états financiers de l'exercice 2008-2009
 - Les bons moments... Messages clés
 - Et ensuite?
 - Transition vers la *Politique sur le contrôle interne* en 2009-10
 - *Déclaration de la responsabilité de la direction englobant le contrôle interne exercé en matière de rapports financiers*
 - L'Annexe
-





Ministère de la Justice

- Chargé de répondre aux questions juridiques du gouvernement du Canada
 - Assure la prestation de services juridiques aux ministères et organismes fédéraux
 - Ce travail reflète la dualité du rôle du Ministre qui est à la fois :
 - procureur général du Canada et
 - ministre de la Justice
 - Les deux priorités et les trois activités de programme du Ministère :
 1. Un système de justice équitable, pertinent et accessible qui reflète les valeurs des Canadiens
 - a) Politiques, lois et programmes en matière de justice
 - b) Bureau fédéral de l'ombudsman des victimes d'actes criminels
 2. La prestation de services juridiques efficaces et adaptés aux besoins du gouvernement fédéral
 - c) Services au gouvernement
-





Contexte financier : 2008-2009

- Crédit 1 - Fonctionnement = dépenses de 299,8 M\$; Crédit 5 – Subventions et contributions = dépenses de 374,4 M\$
- État des résultats :

• Recettes	242,3 M\$
• Salaires et avantages sociaux	520,3 M\$
• F et E	124,1 M\$
• Amortissement des immobilisations	10,6 M\$
• Autres dépenses	11,5 M\$
• Total – dépenses d’exploitation	666,5 M\$
• Subventions et contributions	341,7 M\$
- État de la situation financière :

• Avoirs financiers	417,7 M\$
• Immobilisations	36,8 M\$
• Comptes créditeurs	76,5 M\$
• Paiements de transfert payables	350,7 M\$
• Congés et prestations de départ non payés	112,6 M\$
• Compte du droit de la famille	6,6 M\$
- ÉTP = 4 420
- 6 bureaux régionaux plus la Région de la capitale nationale (Administration centrale)



Ce que nous avons fait – Projet de « préparation » étalé sur quatre ans

- Annonce faite par le président du Conseil du Trésor concernant la vérification des états financiers des ministères (mars 2004)
 - Demande de propositions concernant l'évaluation de l'état de préparation (octobre 2005 à janvier 2006)
 - Vérification de l'état de préparation menée au ministère de la Justice (février 2006 au printemps 2008)
 - Rapport sur l'état de préparation, soumis par KPMG en juin 2006 (10 domaines prioritaires)
 - Opinion favorable donnée par KPMG concernant le solde de clôture des actifs et passifs du Ministère, au 31 mars 2007
 - Procédures spéciales, concernant certains contrôles financiers des recettes et des dépenses, menées par KPMG au cours de la période d'avril à novembre 2007
 - Lettre officielle du SM au contrôleur général, disant le ministère de la Justice est prêt (juillet 2008)
 - Vérification pilote menée par le BVG sur les états financiers de 2007-2008 (mai 2008 à avril 2009)
-





Que voulait dire « se préparer »? Les défis à relever...

- Seuil de 10 K\$ trop élevé pour certains biens immobilisés
 - Besoin d'une politique et de procédures révisées sur la comptabilisation des immobilisations, et une reformulation rétroactive des états financiers
 - Documentation du cadre de contrôle des finances
 - schémas avec explication des principaux processus opérationnels et des contrôles internes clés, basés sur les faits et compte tenu des risques
 - toutes les régions, y compris la RCN
 - Rapport de KPMG de juin 2007 portant sur les contrôles généraux et les contrôles relatifs aux applications de systèmes qui procurent des renseignements financiers utilisés dans les états financiers (6 systèmes)
 - Ajustements pour permettre l'accès au SIFM aux super utilisateurs fonctionnels et aux programmeurs
 - Préparation de cahiers sur les états financiers et la vérification, et analyses des comptes du grand livre (comptes du CRF)
 - Établissement d'une capacité de vérification ministérielle, y compris mise sur pied d'une équipe et d'une approche collaborative avec les directions et les bureaux régionaux
-





Que voulait dire « se préparer »? Les défis à relever... (suite)

- Mise en place d'une autorisation de crédit net pour la prestation de services juridiques, 1^{er} avril 2007
 - Changements organisationnels attribuables à la séparation du Service des poursuites pénales du ministère de la Justice, prise d'effet le 1^{er} avril 2007
 - Présentation du rapport de KPMG sur l'affectation des actifs et passifs, entre Justice et SPPC, en date du 1^{er} avril 2007
 - Mise à l'essai de nos principaux contrôles internes en 2007-2008 pour les frais liés au F et E et aux S et C (avril à novembre 2007 – résultats positifs)
 - Revue par le BVG des documents de travail de KPMG concernant la vérification des soldes de fermeture
 - Leçons apprises au cours de la vérification pilote, comprenant les contrôles des TI
 - Réponse à la lettre du BVG adressée à la direction au sujet de la vérification pilote
 - Accès des utilisateurs au SRP et au SIFM
 - Pouvoirs de signature
 - Documents à l'appui
-



Enfin... la vérification de l'exercice 2008-2009

- Importance relative établie à 5 M\$ (1/2 %)
 - Échéanciers :
 - Vérification de la TI (février et mars)
 - Lettre de mission et planification de la vérification (mai)
 - Tenue de la vérification (juin et juillet)
 - Lettre juridique (juillet)
 - Signature des états financiers (août)
 - Opinion et rapport à la haute direction (août)
 - Examen du RMR (septembre)
 - Présentation de Sheila Fraser au Conseil d'administration (octobre)
 - Sur une période de huit semaines (de la mi-juin à la mi-août)
 - 5 employés du BVG chargés de la vérification, sur place en plus du dirigeant principal
 - Vacances reportées pour le personnel du ministère de la Justice
 - États financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada = en attente du Trésor; Charge à payer pour les conventions collectives non ratifiées
 - Opinion sans réserve du BVG sur la vérification des états financiers pour l'exercice 2008-2009
-





Les bons moments... Messages clés

- Appui de la haute direction et engagement des gestionnaires intermédiaires à partir du début du projet (et pendant tout le projet)
 - Démarche décisive du type « Passe / Ne passe pas »
 - Orientation fournie, information donnée et rapports d'étapes remis à intervalle régulier au :
 - Conseil de la haute gestion, Comité des finances, Gestionnaires des activités et Directeurs régionaux des finances
 - Avons maintenus de bonnes relations de travail et bonne communication avec le BCG et le BVG
 - Équipe dévouée, engagée et compétente, au sein du service des Finances
 - Connaissance de la théorie de la comptabilité (ICCA, CCSP, NCCT)
 - Connaissance approfondie de vos
 - Activités; Nombres; Personnes-ressources; Procédures
 - Il faut y mettre le temps (4 ans au total au lieu des deux années prévues)
-



Et ensuite?

- Continuer à renforcer la capacité de la Direction générale du DPF
 - Répondre à la lettre de recommandation du BVG, pour l'exercice 2008-2009
 - Se préparer pour les essais de contrôle provisoire, effectués par le BVG, des états financiers de l'exercice 2009-2010 (janvier 2010)
 - Se préparer pour l'évaluation des contrôles internes, comme l'exige la *Politique sur le contrôle interne* en 2009-2010 du CT
-



Transition vers la *Politique sur le contrôle interne* en 2009-2010

- La *Politique sur le contrôle interne* cherche à garantir que les risques liés à la saine gestion des ressources publiques sont gérés adéquatement au moyen de contrôles internes efficaces, notamment **les contrôles internes en matière de rapports financiers**.
- Le **Système de contrôle interne en matière de rapports financiers** consiste en un ensemble de contrôles internes qui permettent à la direction et aux utilisateurs des rapports financiers d'avoir l'assurance que :
 - Les transactions financières sont exactes, consignées en conformité avec les politiques et conclues en vertu de pouvoirs délégués;
 - Les ressources financières sont protégées contre les pertes matérielles.
- Cet objectif sera réalisé grâce à la nouvelle *Déclaration de la responsabilité de la direction englobant le contrôle interne exercé en matière de rapports financiers* qui, en tant que partie intégrante aux états financiers, reconnaît :
 1. la responsabilité des gestionnaires à l'égard des contrôles internes sur les rapports financiers,
 2. la réalisation d'une évaluation annuelle basée sur les risques de l'efficacité du système ministériel de contrôle interne des rapports financiers,
 3. l'établissement d'un plan d'action pour effectuer les ajustements nécessaires par suite de l'évaluation



Déclaration de la responsabilité de la direction englobant le contrôle interne exercé en matière de rapports financiers

- Une annexe appuie la *Déclaration de la responsabilité de la direction englobant le contrôle interne exercé en matière de rapports financiers*
- Les travaux de préparation accomplis jusqu'à ce jour en vue d'une vérification basée sur des contrôles de rapports financiers du ministère de la Justice servira d'éléments essentiels pour terminer l'Annexe de la *Déclaration de la responsabilité de la direction englobant le contrôle interne exercé en matière de rapports financiers*
- Ces travaux seront mis en évidence dans les parties principales de l'Annexe, tel qu'on l'entend dans l'ébauche des *Lignes directrices du CT sur le contrôle interne en matière de rapports financiers* :
 1. Introduction
 2. Environnement de contrôle du ministère de la Justice concernant le CIRF
 3. Évaluation du système de CIRF du ministère de la Justice
 4. Résultats de l'évaluation
 5. Plan d'action



L'Annexe

1. Introduction : Les renseignements de haut niveau portant sur le pouvoir, le mandat et les activités de programme de Justice (liens avec le RPP, le RMR)

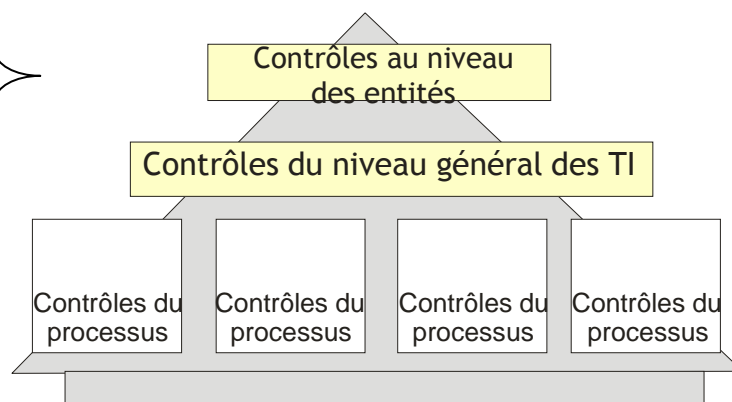
2. Environnement de contrôle :

- Positions clés, rôles et responsabilités (gouvernance) se rapportant au CIRF
- Mesures prises par Justice dans l'ensemble pour doter Son personnel d'outils et bien gérer les risques par une sensibilisation accrue, un apport de connaissances et de moyens appropriés, ainsi qu'un perfectionnement de leurs compétences.

3. Évaluation du CIRF :

- en commençant par des contrôles approfondis de haut niveau à l'échelle de l'organisme (contrôles au niveau des entités) pour ensuite évaluer des processus et des contrôles financiers précis (réalisés par une évaluation de l'état de préparation)
- En continuant par la surveillance de l'efficacité des contrôles

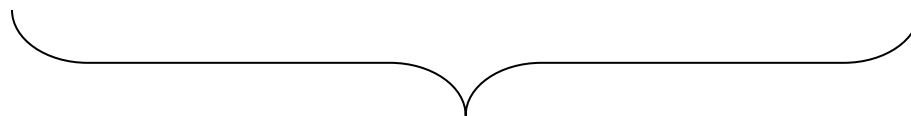
Approche descendante fondée sur les risques en vue de l'auto-évaluation du CIRF





L'Annexe (suite)

4. **Résultats de l'évaluation** : Résultats importants concernant les évaluations de l'efficacité du système de contrôle interne en matière de rapports financiers
5. **Plan d'action** : Mesures prises à ce jour ou proposées par la direction, notamment les délais pour effectuer les ajustements nécessaires en ce qui concerne le CIFR



Cette partie comprendra :
Résultats d'auto-évaluation,
Conclusions de vérification interne,
Recommandations de vérification horizontale (BCG)
Questions soumises à la direction (BVG).



Merci

Vous avez des questions?

